

Cahier des charges de l'Appel A Candidat (AAC)

« Présence de journaliste dans le territoire »

Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

><

Corcoué-sur-Logne

Février et mars 2021

Date-limite dépôt des dossiers : mercredi 10 décembre 2020

PREAMBULE : CONTEXTE DU TERRITOIRE

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique, où est située la commune de Corcoué-sur-Logne, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale de 25 000 habitants. Prenant place au sud de la Loire et de Nantes-métropole, le territoire est à dominante rurale. Le département limitrophe est la Vendée. Sa ville centre, Machecoul-St-Même compte 7500 habitants.

D'une superficie de 35 132 hectares, le territoire communautaire se compose de 8 communes, les plus méridionales de la Loire Atlantique, et offre une belle diversité paysagère avec ses marais, son bocage, ses rivières, ses vignes et ses forêts.

La commune de Corcoué sur Logne qui porte avec les hôpitaux Bel Air et G. Daumezon le projet décrit ci-après, totalise près de 3 000 habitants.

L'hôpital Daumézon de Bouguenais, est un établissement départemental de santé spécialisé dans la prise en charge de pathologies en santé mentale. L'hôpital Bel Air accueille un service de soins de suite et de réadaptation, une unité de soins de longue durée, un EHPAD, un service de soins à domicile et un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

I - L 'ORIGINE DU PROJET

Ces trois établissements ont obtenu le label Diversité/Egalité en fin d'année 2019 et ils se sont engagés à mettre en place des actions de sensibilisation d'une part au sein de leurs structures et auprès de la population. Ces actions sont menées grâce à l'engagement de 13 référent.e.s sensibilisation, salarié.e.s des 3 établissements.

A travers cette démarche, ces trois organisations publiques entendent renforcer la culture de l'égalité homme-femme au cœur des politiques de ressources humaines et lutter contre toutes formes de discrimination dans le milieu du travail.

C'est pourquoi, la commune de Corcoué-sur-Logne et les deux hôpitaux ont sollicité la Communauté de communes Sud Retz Atlantique pour inscrire, dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, une

action de sensibilisation sur le thème des discriminations, en s'appuyant sur la présence d'un.e journaliste pour les accompagner dans cette démarche.

II - LA DEMARCHE DU PROJET

Ce projet s'adresse à des journalistes professionnel.le.s.

Il a pour objet la conception, la réalisation et la diffusion d'une micro-série de 6 épisodes sur le thème des discriminations. Il doit associer les porteurs du projet dans toutes les phases de sa conduite.

Deux hypothèses de traitement du sujet sont envisagées :

- 1- Approche par thème
 - Insertion professionnelle (par les statuts)
 - Santé
 - Racisme
 - Recrutement et milieu du travail
 - Apparence physique (la différence)
 - Perte d'autonomie, handicap
- 2- Approche par public
 - Pour les enfants et jeunes : handicap, égalité fille-garçon, l'apparence physique
 - Pour les adultes : santé, opinions syndicales, recrutement et travail
 - Pour les personnels de nos établissements : statut, perte d'autonomie, précarité, religion, âge, santé

Ce projet s'inscrivant dans une démarche d'investigation, l'approche choisie peut évoluer en fonction des personnes et des situations rencontrées, ainsi que des apports du ou de la journaliste.

Le projet s'inscrit dans une démarche d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression.

Il bénéficie de co-financements apportés par la mairie de Corcoué sur Logne, les hôpitaux publics G. Daumézon et Bel Air, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, l'Etat et le Conseil Départemental de Loire Atlantique.

II.1 - Qui compose l'équipe-projet ?

L'équipe-projet se compose d'une quinzaine de personnes : référent.e.s sensibilisation des trois établissements, représentant.e.s du comité alerte discrimination, élu.e.s, vidéaste, coordination Projet Culturel de Territoire.

Les référent.e.s sensibilisation sont tous et toutes parties prenantes du projet sur la base du volontariat.

- 9 salarié.e.s du Centre Hospitalier G. Daumézon
- 3 salarié.e.s du Centre Hospitalier Bel Air
- 2 agentes municipales

Le Comité Alerte Discrimination est composé de 11 personnes et animé par une psychologue du travail indépendante :

- 8 salarié.e.s des trois établissements
- 1 élu
- 1 représentant salarié de Nantes métropole

Cette instance a pour objectifs :

- Être une cellule d'écoute pour les salarié.e.s des trois établissements
- Accompagner individuellement l'agent concerné par une discrimination avérée
- Mettre en place un programme d'actions collectif pour y remédier.

Lors de moments spécifiques qui restent à définir avec le ou la journaliste, l'équipe-projet souhaite associer les services jeunesse, les collègues, les EPHAD et les associations du territoire communautaire.

II.2 - Organisation du projet

Le projet se décompose en deux temps :

- Un temps de formation à la démarche d'investigation journalistique en s'appuyant sur un ou plusieurs médias. Ce premier temps doit permettre aux membres de l'équipe-projet de s'approprier les enjeux de la démarche, d'acquérir des connaissances et de nouvelles compétences.
- Un temps de réalisation : identification des lieux et situations discriminantes, réalisation d'interviews de personnes aux profils très différents, des portraits et des témoignages : habitant.e.s, résident.e.s d'ehpad, parents, sportifs, salarié.e.s, collégien.ne.s, lycéen.ne.s, militant.e.s associatifs, personnes porteurs de handicap, ...

II.3 - les différentes phases d'accompagnement du journaliste

1^{ère} phase : SENSIBILISATION – FORMATION DE L'ÉQUIPE-PROJET

1. Former l'équipe-projet afin de les accompagner dans cette démarche journalistique.
L'objectif est de la rendre actrice et autonome en lui transmettant de nouvelles compétences : collecter de l'information, choisir et traiter des sujets, rédiger un article, mettre en forme un reportage, interroger des spécialistes ou des témoins, appréhender des techniques d'écriture, informer et transmettre
2. Accompagner l'équipe-projet à acquérir la posture journalistique.
L'objectif est de les sensibiliser aux techniques du journaliste : poser des questions, éviter l'autocensure, transcrire sans déformer, conclure sans ambiguïté, choisir le bon endroit et le bon ton, mettre en vie les interviews et questionnaires, créer un climat de confiance, choisir le bon outil (entretien directif, non directif ou semi directif).

2^{nde} phase : EDUCATION AUX MEDIAS – DECOUVERTE DU METIER – DE LA POSTURE

- 1- Collaborer avec le service jeunesse de la commune de Corcoué sur Logne sur le projet « promeneur du Net », en identifiant les discriminations sur les réseaux sociaux. Le but est de renforcer le lien avec les jeunes et de développer leur esprit critique des jeunes face à l'information.

- 2- Accompagner les animateurs/trices dans la conception et la réalisation d'ateliers « philo » participatifs à destination des enfants de 9 à 12 ans, notamment pour introduire les notions de droits, de devoirs, de discriminations, de justice et de liberté. Il s'agit d'aider les enfants à confronter et analyser leurs idées, leurs opinions et leurs émotions.

3^{ème} phase : PRODUCTION - VALORISATION

- 1- Accompagner l'équipe-projet pour diffuser leur réalisation et animer des débats pour aller à la rencontre de publics divers (âges, situations, ...)
- 2- Des espaces de promotion ont d'ores et déjà été identifiés :
 - Cinémas (Legé, Machecoul, Bouguenais) et festival de cinéma Terres d'Ailleurs (action PCT intercommunale)
 - Réseaux sociaux
 - Etablissements hospitaliers (salarié.e.s et résident.e.s)
 - Collèges, lycées, MFR,
 - Résidence de jeunes travailleurs... du territoire, et ailleurs

II-4 les différentes postures du ou de la journaliste

- Accompagner la création d'interview et de questionnaires lors d'ateliers d'écriture
- Aider à décrypter l'information en lien avec la thématique des discriminations
- Former l'équipe-projet aux pratiques journalistiques
- Animer des temps d'échanges et de débats avec les spectateurs
- Aider à la structuration ou à la professionnalisation de démarches de médias de proximité
- Mettre en place des actions d'éducation aux médias et à l'information auprès de publics mobilisés
- Respecter la confidentialité au sein des hôpitaux

III – LES CONDITIONS D'ACCUEIL

III-1 la durée de présence et la répartition sur 2 mois (février et mars 2021)

- Formation pour l'équipe-projet (1jour.) : 12 Février 2021
- Temps d'accompagnement à l'écriture de la micro-série (4 jours.)
- Temps d'accompagnement à l'interview (4 jours.)
- Temps d'investigation personnelle en lien avec le thème de l'action (4 jours.)
- Temps d'accompagnement au montage (2 jours.)
- Ateliers d'éducation à l'image "Qu'est-ce-que les images nous racontent ?" (1 jour.)
- Découverte du métier de journaliste (1 jour.)
- Soirées débat (2 jours.)
- Temps de restitution-bilan du projet (1 jour.)

Soit 20 jours répartis sur 2 mois (février - mars 2021) sous réserve du contexte sanitaire.

Les ateliers auront lieu plutôt en journée et en semaine.

Les interviews seront organisées en fonction des disponibilités des témoins : en journée ou en soirée et en semaine.

Les diffusions-débats se dérouleront en soirée, en privilégiant si possible le week-end.

III-2 Les conditions de rémunération et financement

Le budget alloué pour la présence du ou de la journaliste est de 2 500 euros par mois toutes taxes, charges et cotisations compris, ainsi que les frais de déplacements et repas inclus, soit 5 000 euros au total.

III-3 Calendrier

17 novembre 2020 au 10 décembre	Période pour candidater
16 décembre 2020	Réunion du jury du comité de sélection* pour le choix des postulants sur dossier
7 janvier 2021	Entretien oral (audition) si plusieurs candidats à départager
13 janvier 2021	Choix final du journaliste
Semaine 3 ou 4	Réunion de lancement du projet (planning, ...)
Février-Mars 2021	Résidence de journaliste

IV- LES CIBLES

IV-1 différentes structures du territoire impactées par le projet

- Les bibliothèques de la CC SRA
- Le festival de cinéma Terres d'Ailleurs
- Les cinémas Legé et Machecoul-St-Même
- Communauté de communes Sud Retz Atlantique (SRA)
- Les associations et services enfance-jeunesse
- Les établissements scolaires du territoire
- Les EPHAD

Il est essentiel, que l'ensemble du territoire communautaire puisse avoir connaissance de ce projet. L'équipe-projet s'engage à le faire rayonner le plus largement possible.

IV-2 Publics concernés par la diffusion

- Les habitants de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique et de Bouguenais
- Les enfants et les jeunes
- Les encadrants des structures jeunesse
- Salarié.e.s et résident.e.s de l'hôpital Bel Air à Corcoué sur Logne et de l'hôpital G. Daumézon à Bouguenais (CHSCT, CVS)
- Salarié.e.s et élu.e.s de la Mairie de Corcoué sur Logne
- Communes et Communauté de Commune du territoire (comité technique, CHSCT...) et ville de Bouguenais

V- ÉLIGIBILITÉ ET SÉLECTION

Si vous êtes journaliste professionnel(le) exerçant sur le territoire national et désireux d'intégrer ce projet, vous êtes invité(e) à envoyer votre candidature avant le 10 DECEMBRE 2020. Les dossiers sont à transmettre par mél à diversiteegalite@mairiecorcoue.fr.

Pièces à fournir :

- Un courrier faisant état de votre motivation au regard du cadre et du thème proposé ;
- Un curriculum vitae ;
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres du comité de sélection* (site internet, blog, liste de vos différentes productions journalistiques, etc).

*Le comité de sélection est composé de représentants de la commune de Corcoué-sur-Logne, des établissements hospitaliers, de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, de partenaires institutionnels.

Clôture des dépôts de votre candidature

Le jeudi 10 décembre 2020 à 12h

Envoi du dossier par mél :

diversiteegalite@mairiecorcoue.fr

Contact projet sur rdv :

Soizic Menanteau

02 51 88 99 77

